



L'évolution du pouvoir d'achat des salaires en 2008

par Philippe DEFEYT - janvier 2009

RESUME

L'année 2008 a été exceptionnelle en ce qui concerne l'évolution des salaires. Par exemple, dans le secteur public ce ne sont pas moins de trois indexations du salaire brut qui sont intervenues.

Tenant compte de l'évolution des prix et du barème du précompte professionnel en cours d'année 2008 et de l'application de diverses mesures de soutien aux bas revenus, l'évolution du pouvoir d'achat s'est révélée – au cours de l'année 2008 – véritablement atypique :

- une baisse du pouvoir d'achat jusqu'au milieu de l'année (- 1% environ entre janvier et la mi-2008 pour, par exemple, les travailleurs du secteur public) ;
- **une remontée très sensible du pouvoir d'achat à partir de la moitié de l'année, de telle sorte que beaucoup de travailleurs se retrouvent, fin 2008, avec un pouvoir d'achat – hors toute augmentation barémique ou conventionnelle – significativement supérieur à celui du début de l'année (+ 2,4% de pouvoir d'achat, par exemple, pour un travailleur du secteur public avec un salaire de 2.000 € bruts par mois et isolé sur le plan fiscal).**

Tenant compte de divers facteurs (certains salariés bénéficient d'une indexation en début d'année, les barèmes du précompte professionnels sont indexés en ce début d'année...), **on peut estimer que la plupart des travailleurs disposeront – en janvier 2009 – d'un pouvoir d'achat d'environ 3% plus élevé qu'en janvier 2008.**

Mais, même s'il est bienvenu, ce gain de pouvoir d'achat n'effacera pas nécessairement entièrement les pertes de pouvoir d'achat antérieures ni ne compensera les pertes de pouvoir d'achat que subissent les travailleurs perdant leur emploi ou une partie de leur revenus (par exemple suite à du chômage économique ou à une suppression des heures supplémentaires).

* * *

2008, UNE ANNEE EXCEPTIONNELLE AUSSI EN MATIERE DE SALAIRES

L'année 2008 a été tout à fait exceptionnelle en ce qui concerne l'évolution des salaires, en particulier pour ce qui est de leur indexation.

Trois observations justifient ce caractère exceptionnel :

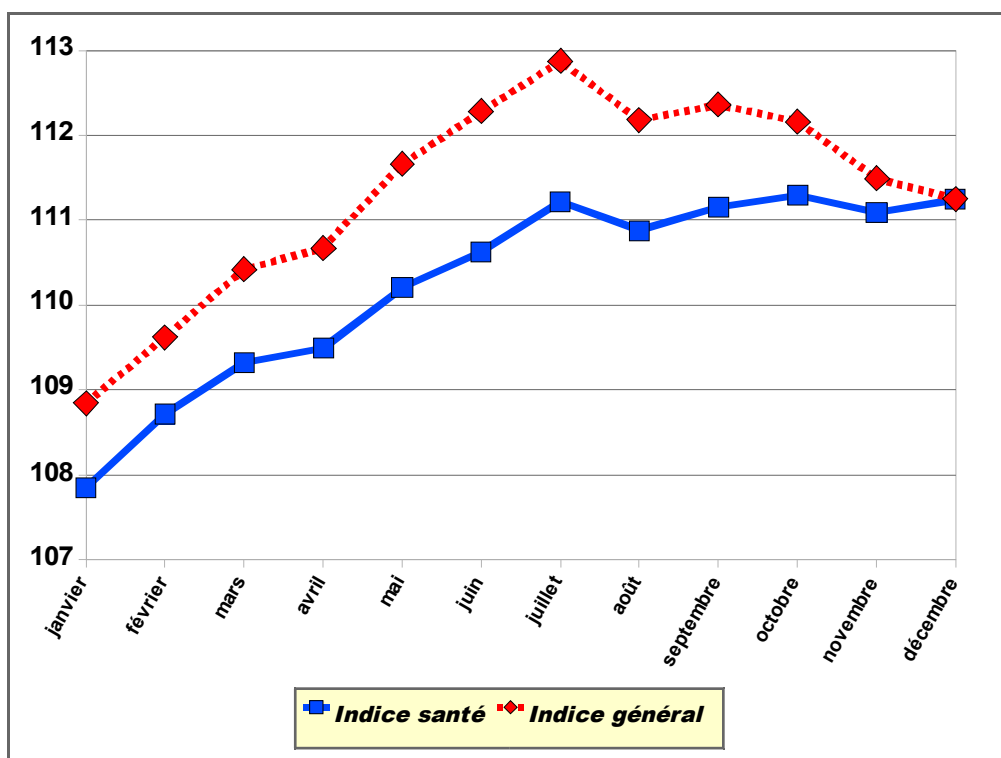
- une triple indexation au cours d'une même d'année si on prend, à titre d'illustration, les salariés du secteur public, ce qui n'était jamais arrivé depuis l'introduction de l'indice santé ; il faut remonter à l'année 1985 pour observer trois indexations ... mais une des trois n'a pas

été appliquée (puisque'on était dans la période où la première indexation annuelle « sautait ») ;

- une hausse des prix jusqu'en juillet (évolution mesurée par l'indice des prix à la consommation), suivie d'une baisse de ceux-ci jusqu'en décembre (voir graphique ci-dessous) ; ici aussi il s'agit d'une évolution exceptionnelle ;
- la mise en place de diverses mesures en matière de calcul des salaires nets, dont, par exemple, une diminution – à partir de juillet – du précompte professionnel pour les bas salaires et une augmentation du bonus à l'emploi en octobre.

NB : on notera encore une autre évolution exceptionnelle : en décembre, l'indice général et l'indice santé sont exactement au même niveau.

Evolution des prix en Belgique en 2008 – indices 2004=100



Source : Belgostat - Graphique : IDD

UNE EVOLUTION ATYPIQUE DU POUVOIR D'ACHAT

La diversité des modes d'indexation dans l'économie belge rend difficile une analyse de l'évolution des salaires nets secteur par secteur. On a choisi, pour illustrer les évolutions de 2008, l'exemple du secteur public.

Voici les hypothèses qui sous-tendent les graphiques et résultats qui suivent :

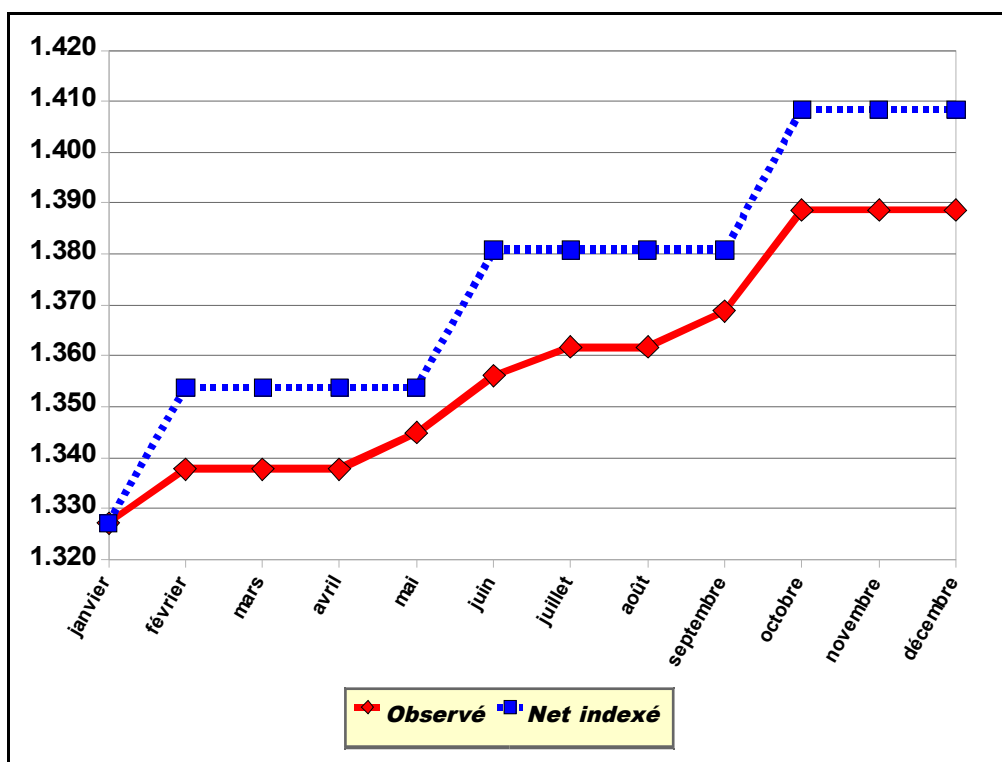
1. On a considéré un salaire brut de 2.000 € par mois en janvier 2008 (le travailleur qui en a bénéficié est isolé sur le plan fiscal)
2. On a supposé que le travailleur concerné n'a pas bénéficié d'une augmentation de salaire hors index au cours de l'année considérée.
3. On a appliqué à ce salaire toutes les modifications (indexations, bonus à l'emploi...) intervenues en cours d'années.
4. On n'a pas, cependant, tenu compte de la baisse exceptionnelle du précompte professionnel intervenue en mai 2008, précisément à cause de son caractère ponctuel (cette baisse n'a été d'application que pendant un mois).

Pour comprendre les résultats qui suivent, il faut d'abord rappeler que les barèmes du précompte professionnel sont, en principe, indexés une fois l'an, en janvier. Ceci veut dire que, pour beaucoup de salaires, l'indexation du salaire brut s'accompagne d'une hausse moindre du salaire net. Le risque d'une évolution du net inférieure à celle du brut augmente avec le nombre d'indexations et / ou l'ampleur de celles-ci.

Le graphique suivant illustre tout cela pour l'exemple retenu. La courbe en rouge représente l'évolution du salaire nominal net en tenant compte des hypothèses détaillées ci-dessus. Malgré des mesures favorables au pouvoir d'achat, la non indexation des barèmes pendant une bonne partie de l'année fait que le salaire net augmente moins vite que le salaire brut. C'est ce que confirme la courbe en pointillés qui indique ce qu'aurait été l'évolution du salaire net si celui-ci avait bénéficié des mêmes augmentations (trois fois 2%) que le salaire brut.

NB : les écarts entre les deux courbes n'ont rien à voir avec les pertes de pouvoir d'achat observées quand l'indice santé augmente moins vite et / ou moins fort que l'indice général des prix.

**Evolution du salaire net observée et évolution du salaire net si celui-ci avait été indexé comme le salaire brut – 2008
(exemple d'un salaire brut de 2.000 € par mois dans le secteur public)**



Sources : Belgostat, CSC, FGTB - Calculs : IDD

Le graphique suivant reproduit – en indices janvier 2008 = 100 – trois évolutions :

- Le salaire net du salarié dont la situation nous sert d'illustration (un salarié du secteur public, isolé sur le plan fiscal et gagnant, en début d'année, 2.000 € bruts par mois).
- L'indice des prix à la consommation (il s'agit bien de l'indice général et non de l'indice santé).
- L'évolution du pouvoir d'achat qui découle des évolutions relatives du salaire net et des prix à la consommation.

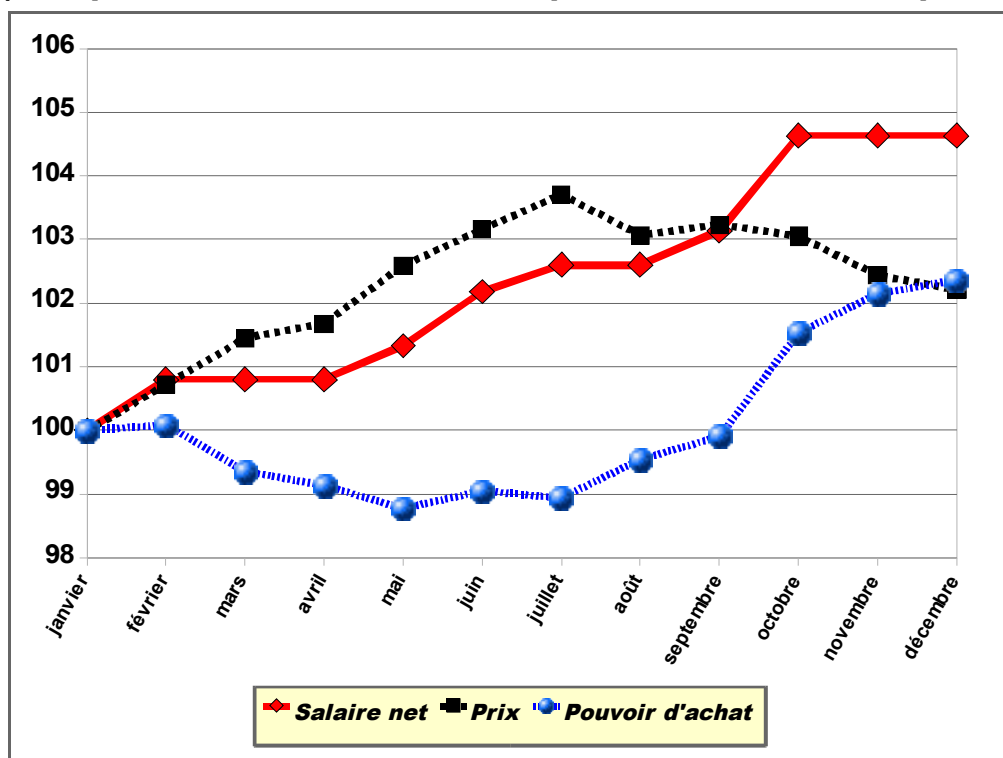
Sur base de cette situation, on constate :

- une baisse du pouvoir d'achat jusqu'au milieu de l'année (- 1% environ entre janvier et la mi-2008 pour, par exemple, les travailleurs du secteur public) ;

- une remontée très sensible du pouvoir d'achat à partir de la moitié de l'année, de telle sorte que le travailleur considéré se retrouve, fin 2008, avec un pouvoir d'achat – hors toute augmentation barémique, conventionnelle... – de 2,4% supérieur à celui du début de l'année.

**Evolutions – en 2008 – du salaire net, des prix à la consommation et du pouvoir d'achat
Indices janvier 2008 = 100**

(exemple d'un salaire brut de 2.000 € par mois dans le secteur public)



Sources : Belgostat, CSC, FGTB - Calculs : IDD

Les évolutions observées sont fort proches si on considère d'autres situations, comme le montre le tableau suivant.

**Evolutions du salaire net, des prix à la consommation et du pouvoir d'achat
Diverses situations – secteur public – Janvier 2008 > Décembre 2008**

	Janvier 2008		Décembre 2008		Décembre 2008 / Janvier 2008		
	Salaire brut	Salaire net	Salaire brut	Salaire net	Evolution du net	Evolution des prix	Pouvoir d'achat
Revenu brut de 2.000 € en janvier 2008 – différentes situations « familiales »							
Isolé – sans enfant	2.000,00	1.327,18	2.122,42	1.388,66	4,6%	2,2%	2,4%
Isolé – 1 enfant	2.000,00	1.357,18	2.122,42	1.418,66	4,5%	2,2%	2,3%
Isolé – 2 enfants	2.000,00	1.407,18	2.122,42	1.470,66	4,5%	2,2%	2,2%
Marié – sans enfant	2.000,00	1.301,03	2.122,42	1.367,66	5,1%	2,2%	2,8%
Marié – 1 enfant	2.000,00	1.331,03	2.122,42	1.397,66	5,0%	2,2%	2,7%
Marié – 2 enfants	2.000,00	1.381,03	2.122,42	1.449,66	5,0%	2,2%	2,7%
Isolé sans enfant – 4 niveaux de revenus							
1.500 €/mois	1.500,00	1.146,16	1.591,81	1.205,58	5,2%	2,2%	2,9%
2.000 €/mois	2.000,00	1.327,18	2.122,42	1.388,66	4,6%	2,2%	2,4%
2.500 €/mois	2.500,00	1.533,87	2.653,02	1.609,69	4,9%	2,2%	2,7%
3.000 €/mois	3.000,00	1.759,85	3.183,62	1.847,92	5,0%	2,2%	2,7%

Sources : Belgostat, CSC, FGTB - Calculs : IDD

UN BON DEBUT D'ANNEE, MAIS PAS POUR TOUS

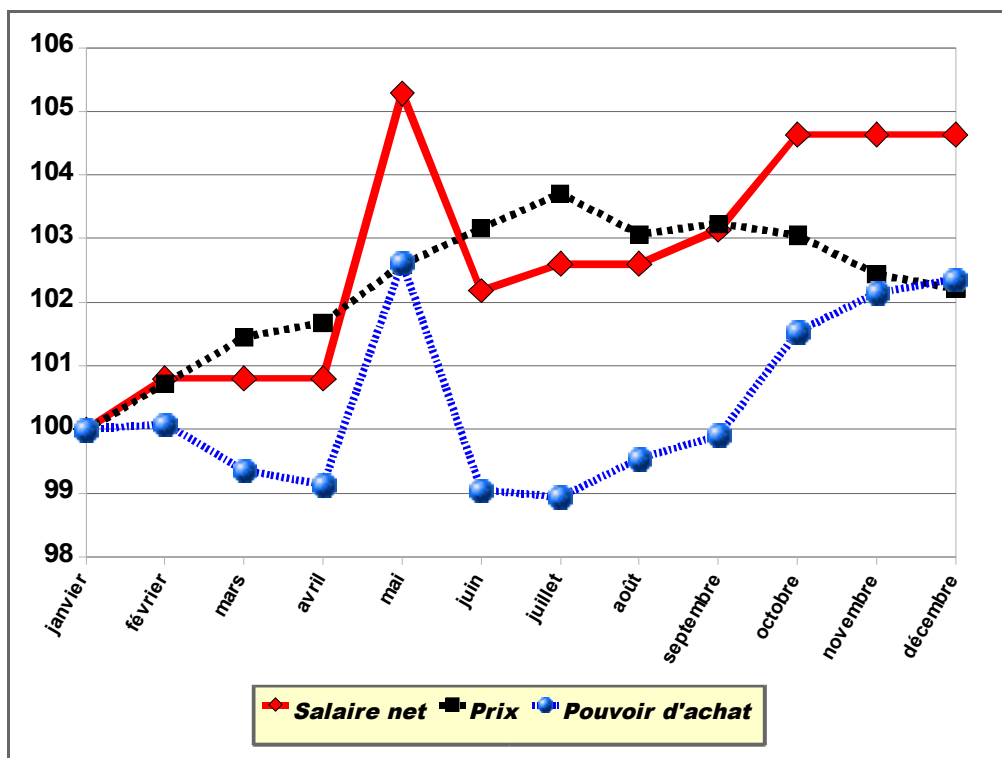
Tenant compte de divers facteurs (certains salariés bénéficient d'une indexation en début d'année, les barèmes du précompte professionnels sont indexés en ce début d'année...), on peut estimer que la plupart des travailleurs disposeront – en janvier 2009 – d'un pouvoir d'achat d'environ 3% plus élevé qu'en janvier 2008.

Mais, même s'il est bienvenu, ce gain de pouvoir d'achat n'effacera pas nécessairement entièrement les pertes de pouvoir d'achat antérieures ni ne compensera les pertes de pouvoir d'achat que subissent les travailleurs perdant leur emploi ou une partie de leur revenus (par exemple suite à du chômage économique ou à une suppression des heures supplémentaires).

ANNEXE

Le lecteur intéressé trouvera ci-dessous un graphique identique à celui de la page précédente mais qui tient compte de la baisse exceptionnelle du précompte intervenue en mai 2008

***Evolutions – en 2008 – du salaire net, des prix à la consommation et du pouvoir d'achat
Indices janvier 2008 = 100 – en tenant compte de la baisse du précompté en mai 2008
(exemple d'un salaire brut de 2.000 € par mois dans le secteur public)***



Sources : Belgostat, CSC, FGTB - Calculs : IDD